



Fédération Française des Sociétés d'Aviron

Ligue Languedoc-Roussillon d'Aviron

LE **C**OMITE **D**EPARTEMENTAL D'AVIRON DE
L'**H**ERAULT

&

L'**A**VIRON **C**LAB DU **B**ASSIN DE **T**HAU
SÈTE

Organisent le

**Grand Prix du Département
d'Aviron de Mer 2007**

Comptant pour les championnats de zone méditerranéens
Régate qualifiante pour les Championnats de France 2007

**Dimanche 1^{er} avril 2007
Base Tabarly à SETE**



AVANT-PROGRAMME

Dimanche 1^{er} avril 2007 Base Tabarly - Sète

x Accueil des participants	7h45
x Réunion d'information	8h00
x Départ du 6 km HF Cadet, Vétérans	9h30
x Départ du 6 km HF Junior, F Senior	10h30
x Départ du 12 km H Senior	12h00
x Récompenses et vin d'honneur	13h30

YOLES DE MER CONFORMES AUX NORMES FISA

Cadets	4x+
Junior	4x+ / 2x
Senior	4x+ / 2x / 1x
Veterans	4x+ / 2x / 1x

RESTAURATION

- Buvette sur place
- Possibilité de réserver des paniers repas à 6.00 € (*prévenir dès que possible*)
tielle, sandwich, boisson, fromage, fruit

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE
&
LE COMITE DEPARTEMENTAL D'AVIRON DE L'HERAULT

INFORMATIONS

Réunion d'information	Dimanche 1er avril 2007 à 8h00
Organisation	ACBT - Philippe LEGEAY - 06.67.73.46.95
Inscriptions	Engagements sur le site de la Fédération « <i>avironfrance.fr</i> » ouverture le : 12 mars - 8h00 clôture : le 25 mars - 20h00
Licences	<ul style="list-style-type: none">- Licences « A » FFSA 2007- Recommandations : les concurrents (y compris les barreurs) doivent être confirmés, avoir 16 ans minimum et être en possession de leur certificat médical
Accès à la base	Voir Plan ci-joint
Circulation nautique	Un plan sera remis à chaque équipier référent ou délégué
Parking pour le matériel	Signalé le jour du championnat (aire de carénage)
Hébergement	Voir avec l'Office de Tourisme à Sète : 04.67.74.71.71
Récompenses	Des récompenses seront remises aux vainqueurs par catégorie
Assurance	Chaque association doit avoir son matériel d'assuré
Prêt de bateaux	Nous contacter (peu de possibilités) + clubs voisins
Conformité des bateaux	Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. Chaque bateau doit être équipé d'un bout d'un diamètre d'au moins 8mm, d'une longueur supérieure à 10m, de gilets accessibles et d'une écope (si pas auto-videur)
Arbitrage	Régie par le code des régates 7.2 FFSA
Service de secours	A la base Tabarly à compter de 9h Samu (15)
Nota	Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté ou annulé.

Président de la CRA
Daniel MANTION

Président de la LLRA
Serge DEBEIRE

Président ACBT Sète
Philippe LEGEAY

L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE
&
LE COMITE DEPARTEMENTAL D'AVIRON DE L'HERAULT

PARCOURS



L'AVIRON CLUB DU BASSIN DE THAU SÈTE
&
LE COMITE DEPARTEMENTAL D'AVIRON DE L'HERAULT

PLAN D'ACCES

